

VILLE DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 4 AVRIL 2025

<u>OBJET : LISTE DES DÉLIBÉRATIONS</u>			
Nombre de conseillers en exercice : 33	Nombre de conseillers présents : 25	Nombre de votants : 31/32	Date de la convocation : 28 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre avril à 18 heures, le Conseil municipal de Lézignan-Corbières s'est assemblé au Palais des fêtes, Avenue Maréchal Foch sous la présidence de M. le Maire, Gérard FORCADA.

Étaient présents :

M. Gérard FORCADA, Mme Christine BÉNET, M. William COMBES, M. Guy VIVÈS, Mme Bérengère LÉCÉA, M. Michel MASUYER, Mme Sylvie DANRÉ, M. Alain-Marc GARCIA, Mme Sabrina FITO, M. Bernard FUMET, M. Daniel LARRIGOLE, M. Jean-Paul PUJOL, M. Jean-Claude LAVAUD, Mme Sylvie FUMET, Mme Martine JAFFUS, M. Thierry CAUMEIL, Mme Sophie BIRKENER, M. Rémi PÉNAVAIRE, M. Thierry DENARD, Mme Sophie COURRIÈRE-CALMON, Mme Valérie FERRET, Mme Mireille SANTINI, Mme Ginette BARRAU-FERRET, Mme Béatrice ARNAUD, Mme Marion FORATO

Étaient absents :

Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ, M. Dominique JOLIS, M. Laurent ROUGÉ, M. Didier JULIAN, Mme Virginie JULIAN, M. Freddy NOLOT, M. Fabrice CASTELEYN, Mme Marie-Claude MARTINEZ

Avaient donné mandat :

Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ à Mme Christine BÉNET, M. Dominique JOLIS à M. Michel MASUYER, M. Didier JULIAN à M. Guy VIVÈS, Mme Virginie JULIAN à Mme Sylvie DANRÉ, M. Freddy NOLOT à M. Thierry DENARD, M. Fabrice CASTELEYN à M. Gérard FORCADA, Mme Marie-Claude MARTINEZ à Mme Sophie COURRIÈRE-CALMON

QUORUM : 17

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Gérard FORCADA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Guy VIVÈS

RAPPORTEUR : Gérard FORCADA

-Conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT, « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe »

-Selon l'article L. 2121-26 du CGCT, « Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des délibérations et des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune et des arrêtés municipaux »

FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS COMMUNALES

-Délibération n° 2025-26 : Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT par délégation du Conseil municipal – **Le Conseil municipal prend acte**

RESSOURCES HUMAINES

-Délibération n° 2025-27 : Convention avec le CNFPT relative à la période de préparation au reclassement des fonctionnaires – Annexe – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

FINANCES

-Délibération n° 2025-28 : Compte de gestion 2024 Budget principal – Annexe – **Le Conseil municipal approuve par 22 voix pour et 10 voix contre**

-Délibération n° 2025-29 : Compte administratif 2024 Budget principal – Annexes – **Le Conseil municipal approuve par 21 voix pour et 10 voix contre**

-Délibération n° 2025-30 : Affectation du résultat à la suite du vote du compte administratif 2024 sur le Budget principal – **Le Conseil municipal approuve par 22 voix pour et 10 voix contre**

-Délibération n° 2025-31 : Compte de gestion 2024 Budget annexe Eau potable – Annexe – **Le Conseil municipal approuve par 23 voix pour et 9 voix contre**

-Délibération n° 2025-32 : Compte administratif 2024 Budget annexe Eau potable – Annexe – **Le Conseil municipal approuve par 22 voix pour et 9 voix contre**

-Délibération n° 2025-33 : Affectation du résultat à la suite du vote du compte administratif 2024 sur le Budget annexe Eau potable – **Le Conseil municipal approuve par 23 voix pour et 9 voix contre**

-Délibération n° 2025-34 : Compte de gestion 2024 Budget annexe Assainissement – Annexe – **Le Conseil municipal approuve par 23 voix pour et 9 voix contre**

-Délibération n° 2025-35 : Compte administratif 2024 Budget annexe Assainissement – Annexe – **Le Conseil municipal approuve par 22 voix pour et 9 voix contre**

-Délibération n° 2025-36 : Affectation du résultat à la suite du vote du compte administratif 2024 sur le Budget annexe Assainissement – **Le Conseil municipal approuve par 23 voix pour et 9 voix contre**

-Délibération n° 2025-37 : Consolidation des comptes administratifs 2024 Budget principal et budgets annexes – **Le Conseil municipal approuve par 23 voix pour et 9 voix contre**

-Délibération n° 2025-38 : Conventions pluriannuelles d'objectifs avec les associations – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

-Délibération n° 2025-39 : Acompte subventions aux associations 2025 – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

-Délibération n° 2025-40 : Acompte subvention Ciném'Aude – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

-Délibération n° 2025-41 : Fixation des taux 2025 – Annexe – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

-Délibération n° 2025-42 : Débat d'orientation budgétaire 2025 – Annexe – Le Conseil municipal approuve par 23 voix pour et 9 voix contre

-Délibération n° 2025-43 : Motion proposée par les groupes « Expérience et progrès pour Lézignan » et « Lézignanais de cœur » – Le Conseil municipal approuve par 13 voix pour et 19 abstentions